

Image not found or type unknown



A t on le choix du departement ou est prononcer le divorce ?

Par **sandrine34280**, le **26/05/2015** à **20:49**

Bonjour

J'ai quittée le domicile conjugal qui se trouve dans le 78 et me suis installée dans le 34

Ou le jugement de divorce va se passer si je demande le divorce ? dans le 34 ou 78 ?

Merci